



Chers acteurs économiques de notre territoire,

Vitrolles est indiscutablement une terre d'entreprises. Les 1400 sociétés que vous dirigez avec détermination et dynamisme sont notre principale richesse. C'est pourquoi ce numéro de La lettre du Maire vous est consacré.

La Ville s'emploie à être au service des chefs d'entreprises que vous êtes. C'est la feuille de route que j'ai donnée aux services municipaux, ils s'y attellent chaque jour. Ce lien entre la Ville et les entreprises que vous dirigez doit également se traduire par un soutien à des initiatives locales qui ont besoin de mécénat pour exister. En la matière, je sais pouvoir compter sur vous.

Comme vous le savez, je mène chaque jour un combat pour l'emploi. Le taux de chômage est encore trop élevé sur notre commune, alors que Vitrolles affiche paradoxalement plus d'emplois que sa population active. Favoriser l'emploi des Vitrollais est donc une de mes priorités. Cela débute par la sensibilisation au monde de l'entreprise dès le plus jeune âge, en les accueillant en stage de 3<sup>ème</sup>.

Conscient que le sujet de l'économie est primordial pour l'intérêt de Vitrolles, je me suis mobilisé dès 2009 pour développer le tissu économique vitrollais, en tant que Conseiller départemental délégué à l'économie puis en tant que Président de Provence Promotion. Cette démarche, menée avec force et conviction, a porté ses fruits puisqu'elle a fait émerger Cap Horizon. Ce projet d'ampleur va bénéficier à l'ensemble des entreprises installées dans notre commune.

Je continue à intervenir auprès du Conseil de territoire du Pays d'Aix afin d'obtenir les investissements dont Vitrolles a besoin pour conserver son attractivité. Soyez assurés de mon engagement total auprès de vous et en faveur du dynamisme de nos zones d'activités, question qui dépasse les frontières communales.

“ Je me suis mobilisé dès 2009 en faveur du tissu économique en tant que Conseiller départemental délégué à l'économie puis en tant que Président de Provence Promotion ”

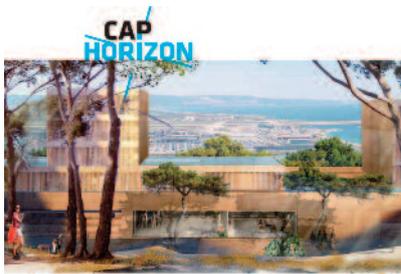
Loïc Gachon  
Maire de Vitrolles

- ACCOMPAGNER l'entreprise ou le futur entrepreneur dans sa démarche implantation ou de développement.
- DYNAMISER l'employabilité.
- DÉVELOPPER le commerce par l'organisation d'événements.
- RÉPONDRE aux attentes des commerces et des entreprises.

**Créer/développer son activité : Service Vie Économique Locale, 04 42 77 91 40**  
**Besoin de recruter : Bureau Municipal de l'Emploi, 04 42 77 41 00**

### Avec Cap Horizon, l'attractivité de l'ensemble des zones d'activités va se renforcer

Piloté par la Métropole Aix-Marseille en partenariat avec la Ville, ce projet va notamment permettre de connecter la gare SNCF Vitrolles Aéroport Marseille Provence (VAMP) au centre-ville, en créant un escalator rejoignant le plateau haut, au niveau de la zone des Estroublans. Grâce à l'extension du BHNS, la gare routière Pierre Plantée se trouvera à quelques minutes à peine de la gare VAMP. Le projet Cap Horizon veut répondre à un autre enjeu de taille : accentuer l'attractivité des zones d'activités Estroublans-Couperigne par la mise à disposition de 26 hectares de foncier et le déploiement d'une offre de services et commerces. Une première phase de travaux, débutée en 2016, est en cours : deux lots ont été attribués aux aménageurs Nexity et Gicram pour la création de programmes immobiliers mixtes bureaux-activités. Des travaux de réfection de voirie ont également été lancés en avril dernier, pour une durée de deux ans. Coût total du projet : 77 millions d'euros.



**Mon action de Maire** Piloter le projet pour le compte de la Métropole, et alerter les instances métropolitaines sur les besoins des entreprises ; garantir que Cap Horizon insuffle une dynamique sur la totalité des zones d'activités de Vitrolles.

### Réhabilitation de l'Avenue de l'Europe

La portion comprise entre l'intersection avec l'avenue de Londres et le croisement avec la RD9 bénéficie d'un programme de rénovation (reprise de voirie, places de stationnement pour les poids lourds et trottoirs aux normes pour les PMR, pistes cyclables, éclairage public, réseaux d'eaux pluviales, espaces verts). Montant de l'opération : près de 6,7 millions d'€, financés par la Métropole Aix-Marseille (4,55 millions d'€) et par la Ville de Vitrolles (2,12 millions d'€). Durant toute la période de travaux, l'accès à toutes les entreprises sera maintenu. De nombreux travaux seront effectués de nuit. Fin de l'opération : juillet 2018.



**Mon action de Maire** En tant que Vice-Président de la CPA, je me suis impliqué dès l'origine dans le suivi du dossier auprès de la Présidente. Et je reste attentif à ce que les travaux aient le moins d'impact possible sur l'activité économique.

### Vidéo protection : le réseau de caméras étendu grâce au partenariat Ville/Vitropole

En 2014, suite à un partenariat public/privé entre la Ville et Vitropole, 34 caméras de dernière génération venaient renforcer le réseau existant de vidéoprotection. Installées à différents lieux d'entrée et de sortie de la ville, dans les zones des Estroublans et de l'Anjoly, elles sont capables d'enregistrer en simultané les plaques d'immatriculation de tous types de véhicules. Cette extension du réseau (130 caméras sur l'ensemble de la Ville) a permis de sécuriser les zones d'activités, les rendant ainsi plus attractives. Vitropole a financé à hauteur de 150 000 € le projet.

**Mon action de Maire** Avoir financé une partie de l'équipement. J'en profite pour remercier vivement Vitropole pour son financement.

## DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**Isabelle ROVARINO,**  
Élue déléguée au  
développement économique,  
Entreprises et Zones d'activités

« Vous faites face chaque jour à des défis majeurs de production, de développement, d'adaptation à vos marchés. Vous avez besoin d'élus qui comprennent vos contraintes et vos attentes. Etant issue professionnellement des secteurs BTP /Télécommunications, et en charge du développement économique à la Ville de Vitrolles, je conjugue ces deux expériences pour favoriser votre dynamisme, huiler les rouages, jeter des passerelles entre l'administration et le monde de l'entreprise, car nous avons le même objectif : la création de richesse et d'emplois pour nos concitoyens et notre territoire. »



**Alain AREZKI,**  
Élu délégué à la stratégie de  
l'emploi et de la formation

« Notre objectif est l'emploi ! En soutenant les entreprises, nous souhaitons favoriser l'embauche de Vitrollais. Nos actions visent à dynamiser l'employabilité en développant des partenariats employeurs, identifiant des besoins en personnel, aidant aux pré-recrutements et agissant sur la mise en relation profil/homme/poste. Nous développons également une stratégie d'accès à la formation pour mettre en adéquation l'offre et la demande. »